

Sou1997-1061

CREDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

**Les actions à réaliser pour préserver l'environnement
et les actions individuelles effectuées
(Début 1997)**

Note réalisée à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

Sou1997-1061

A. Dufour

AVRIL 1997

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CREDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

**Les actions à réaliser pour préserver l'environnement
et les actions individuelles effectuées
(Début 1997)**

Note réalisée à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

A. Dufour

AVRIL 1997

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

~~X~~

508?
Date me
suspende son!
17

**LES ACTIONS À RÉALISER POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT
ET LES ACTIONS INDIVIDUELLES EFFECTUÉES**

Organisme contractant : Institut Français de l'Environnement

Suite en 98
p 508

Cette note présente les résultats des questions posées, à la demande de l'IFEN, dans 1997 de l'enquête sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ». Le c...
deux parties :

- La première concerne les actions à mener dans le domaine de la protection de l'environnement. Nos concitoyens distinguent nettement les rôles dévolus à l'Etat et aux individus dans ce domaine. Ils demandent toujours aux pouvoirs publics de se préoccuper, en premier lieu, de la sauvegarde du patrimoine naturel ; mais l'attachement de la population à la réduction de la pollution de l'air est de plus en plus marqué, prenant un net ascendant sur la lutte contre la pollution de l'eau. Les Français pensent, d'autre part, surtout pouvoir contribuer, à titre individuel, au tri et à l'élimination des déchets.

- La seconde partie analyse quelques-unes des actions individuelles effectuées pour préserver l'environnement. On observe, cette année, une montée sensible de certaines pratiques : les Français ont plus souvent acheté, dans l'année écoulée, des produits de l'agriculture biologique et du papier recyclé. Par ailleurs, les automobilistes sont également plus nombreux à déclarer avoir ponctuellement délaissé leur voiture au profit des transports en commun, pour des motifs écologiques.

Recueil des données : Enquête du début 1997 sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Remise du rapport : Avril 1997

Publication : Rapport remis au client

Département : Conditions de vie et Aspirations des Français

Intervenant : Chargée de recherche : Ariane DUFOUR

Mots-clés : Environnement, pollution, air, eau, papier recyclé, produit biologique, voiture, transport en commun.

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Note réalisée à la demande de l'IFEN

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Jean-Pierre Loisel

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur : Robert Rochefort

Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions posées, à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), dans la vague de fin 1996-début 1997 de l'enquête du CREDOC sur les « **Conditions de vie et les Aspirations des Français** ».

L'enquête s'est déroulée en décembre 1996-janvier 1997. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2005 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

Les quelques questions posées cette année par l'IFEN s'articulent autour de deux thèmes :

- **Les actions à mener dans le domaine de la protection de l'environnement.** Quels types d'actions l'Etat doit-il mener en priorité ? A quelles actions les Français pensent-ils pouvoir contribuer le plus ?
- **Les actions individuelles effectuées par les Français pour préserver l'environnement.** Nos concitoyens ont-ils régulièrement, ces douze derniers mois, acheté du papier recyclé, des produits de l'agriculture biologique ? Dans un autre registre, ont-ils délibérément choisi, pour leurs trajets quotidiens, de délaissier leur voiture au profit des transports en commun ?

Comme ces différentes questions ont déjà été posées antérieurement dans le système d'enquêtes, nous pouvons observer les évolutions d'opinions qui ont pu se produire ces dernières années sur ces sujets.

¹ Le compte rendu de réalisation de l'enquête, ainsi que les résultats de l'ensemble des questions posées sur chacun des thèmes, figurent dans le rapport général de présentation des « *Premiers résultats de la vague de fin 1996-début 1997* » (CREDOC, Mars 1997).

**Les actions à réaliser pour préserver l'environnement
et les actions individuelles effectuées
(début 1997)**

Résumé

Les principaux résultats qui ressortent de l'analyse des réponses aux questions posées par l'Institut Français de l'Environnement peuvent s'articuler en **trois points** :

- L'attachement de nos concitoyens à **la réduction de la pollution de l'air** est de plus en plus marqué : près de quatre Français sur dix (39%) placent cette action en tête de celles que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement (+ 10 points en deux ans). De façon plus générale, plus d'une personne sur deux demande aux pouvoirs publics de se préoccuper en premier lieu de la sauvegarde **du patrimoine naturel** : air et eau.
- Nos concitoyens **distinguent nettement les rôles dévolus à l'Etat et à l'individu** en matière de protection de l'environnement : au premier, les mesures structurelles lourdes pour lutter contre la pollution des éléments vitaux (eau, air). Aux particuliers, l'élimination quotidienne et le tri des déchets.
- Cette année connaît **une montée très sensible de certaines pratiques individuelles effectuées en faveur de l'environnement** :
 - * 40% des Français ont acheté au moins une fois dans l'année écoulée des produits de l'agriculture biologique, soit une progression de 11 points en un an.
 - * Deux personnes sur trois se sont procurées du papier recyclé dans le même laps de temps, soit une évolution de 11 points également.

S'agit-il d'une montée de la prise de conscience en matière d'environnement ? Toujours est-il que l'essentiel de ces évolutions concerne des personnes ayant acheté « rarement » l'un ou l'autre produit. On peut ainsi penser qu'il s'agit de « nouveaux » consommateurs, en phase d'essai, qui ne demandent qu'à être convaincus. La diffusion des préoccupations environnementales se vérifie également dans les comportements des automobilistes : plus nombreux¹ cette année sont ceux qui déclarent avoir ponctuellement délaissé leur voiture au profit des transports en commun, dans le but de contribuer à la défense de l'environnement.

¹ 29% l'ont fait, contre 23% il y a un an.

A - Les actions à réaliser pour préserver l'environnement

Cette première partie a pour objet de dresser une hiérarchie des actions que les Français souhaitent mener, ou voir mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement. Deux informations permettent d'établir une telle classification : les **attentes exprimées à l'égard des pouvoirs publics** et les **actions individuelles auxquelles nos concitoyens pensent pouvoir contribuer le plus**. De fait, les listes d'actions soumises cette année, pour chacune des deux interrogations, à l'appréciation des enquêtés ont été harmonisées au prix de quelques modifications de libellés : les huit propositions sont donc maintenant communes aux deux questions¹. Cela permet d'apprécier la façon dont les Français envisagent la **répartition des rôles** entre la sphère publique et la sphère privée en matière de protection de l'environnement.

1. Les actions que l'Etat doit mener en priorité.

Au début 1997, près de quatre Français sur dix attendent de l'Etat qu'il intervienne en priorité dans la lutte pour la **réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère**. Près de 60% des personnes interrogées placent même cette demande parmi les deux actions prioritaires de l'Etat dans le domaine (tableau 1).

La **lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs** intervient ensuite, mais beaucoup plus loin derrière : 12% de nos concitoyens la jugent prioritaire, et 39% voudraient qu'elle constitue l'une des deux premières actions de l'Etat.

Notons qu'il s'agit là de deux mesures qui visent directement à la préservation des ressources naturelles.

Figurent ensuite, à peu près au même niveau, le **développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement**, la **lutte contre les risques de l'industrie nucléaire et l'élimination et le tri des déchets** (chaque proposition recueille environ 20% de citations sur les deux réponses). Enfin, la sauvegarde des plantes et des animaux, ainsi que la protection des paysages ou la lutte contre le bruit, sont jugées plus secondaires (12% à 17% de citations au total).

¹ Les huit actions proposées sont les suivantes, dans l'ordre de citations : 1. La protection des paysages 2. La sauvegarde des plantes et des animaux 3. La lutte contre le bruit 4. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère 5. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs 6. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire 7. L'élimination et le tri des déchets 8. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.

Tableau 1

Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?

-Début 1997-

	(en %)		
Classement par ordre décroissant du cumul des réponses.	1ère réponse	2ème réponse	Cumul 1 + 2
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère ...	39,2	19,9	59,1
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs ..	11,9	27,0	38,9
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	8,7	11,3	20,0
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	8,3	11,6	19,9
L'élimination et le tri des déchets	8,1	11,8	19,9
La sauvegarde des plantes et des animaux	9,3	7,2	16,5
La protection des paysages	7,4	6,0	13,4
La lutte contre le bruit	7,0	5,1	12,1
<i>Ne sait pas</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	-
Ensemble des Français	100,0	100,0	-

Source : CREDOC- IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Les actions proposées ne se situent pas toutes sur le même plan. Trois niveaux ont déjà été mis en évidence pour tenter de classer les différentes réponses¹. Ils correspondent parfaitement cette année à la hiérarchie des priorités établie par nos concitoyens :

- En tête, vient la **préservation du patrimoine écologique primaire** (l'air et l'eau). Un Français sur deux attend prioritairement une intervention de l'Etat dans l'un ou l'autre de ces domaines.
- Les **risques industriels** constituent le second groupe d'attentes : un quart de nos concitoyens souhaite que l'Etat lutte contre les risques de l'industrie nucléaire, qu'il agisse pour éliminer et trier les déchets², ou qu'il aide au développement de technologies respectueuses de l'environnement.
- Enfin, la **sauvegarde de la nature** (animaux, plantes et paysages) et la **lutte contre le bruit** constituent le dernier quart des demandes.

¹ Voir « Les opinions des Français sur l'environnement et sur la forêt », A. Dufour, J.P. Loisel, Collection des Rapports du CREDOC n°174, Collection Etudes et travaux de l'IFEN n°12, Décembre 1996.

² Cette proposition ne concerne cependant pas seulement les déchets industriels, comme c'était le cas l'an dernier : cf. tableau 2.

Les évolutions observées entre 1994 et 1997

Les légères modifications de libellés intervenues cette année, pour deux des modalités proposées, ne semblent pas avoir affecté particulièrement la hiérarchie globale des réponses. Si l'on constate des changements dans le classement, cela ne concerne en vérité que des actions recueillant toutes entre 7% et 9% des suffrages.

Le phénomène le plus marquant est, cette année encore, la sensible **progression de l'attachement des Français à la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère**. Après un gain de 6 points entre 1995 et 1996, le pourcentage de citations a encore augmenté cette année de 4 points (premières réponses). Ce sujet recueille donc aujourd'hui trois fois plus de citations que celles recueillies par le deuxième type d'action attendue (tableau 2). En vérité, toutes les autres propositions stagnent ou régressent : la lutte contre la pollution de l'eau n'est plus avancée que par 12% des Français en première position (- 2 points en un an). Seul le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement connaît un petit regain de citations par rapport à 1996 (+ 2 points), retrouvant en fait un niveau proche de celui de 1995.

Tableau 2

Les actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement

- Evolution des premières réponses de 1994 à 1997 -

Classement par ordre décroissant des réponses de 1997.	(en %)				
	Début 1994 (A)	Début 1995 (B)	Début 1996 (C)	Début 1997 (D)	Evolution 1996-1997 (D) - (C)
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère .	30,1	28,8	35,1	39,2	+ 4,1
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,4	17,2	13,8	11,9	- 1,9
La sauvegarde des plantes et des animaux	10,9	8,4	9,9	9,3	- 0,6
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	7,0	8,4	6,5	8,7	+2,2
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire *.....	8,1	8,3	9,1	8,3	- 0,8
L'élimination et le tri des déchets *.....	14,4	12,9	10,9	8,1	- 2,8
La protection des paysages	7,3	8,3	8,0	7,4	- 0,6
La lutte contre le bruit	5,7	7,7	6,6	7,0	+0,4
Ne sait pas	0,1	-	0,1	0,1	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Ces deux items ont été modifiés en 1997. « L'élimination et le tri des déchets » a remplacé « l'élimination des déchets industriels » et « la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire » a remplacé « la prévention des risques de l'industrie nucléaire ».

La montée en puissance de la sensibilité à la pollution de l'air peut vraisemblablement s'expliquer par les forts échos médiatiques rencontrés par ce sujet :

- D'une part, il a encore été question, à plusieurs reprises en 1996, de pics de pollution atmosphérique, en particulier en fin d'année, période où s'est déroulée l'enquête.
- D'autre part, l'élaboration de la loi sur l'air, promulguée le 30 Décembre 1996¹, a donné lieu, au cours des mois précédents, à de nombreux débats autour de cette question.

On peut faire l'hypothèse que ces éléments n'ont pas pu ne pas jouer un rôle dans la sensibilisation des Français en matière de pollution atmosphérique. D'ailleurs, on le verra plus loin, davantage de nos concitoyens déclarent ces derniers mois avoir régulièrement utilisé les transports en commun plutôt que leur voiture, pour des motifs écologiques.

La demande de réduction de la pollution de l'air affecte tous les groupes sociaux

La très nette priorité accordée à l'intervention de l'Etat en matière de pollution atmosphérique se retrouve dans toutes les couches de la population. Elle a d'ailleurs progressé cette année dans la plupart d'entre elles, touchant à la fois les plus jeunes des Français (moins de 25 ans, étudiants) et les retraités, les diplômés comme les non-diplômés, les ouvriers et les individus disposant de faibles revenus, comme ceux qui bénéficient de revenus mensuels de 10 000 à 15 000 Francs (tableau 3).

On remarquera, cependant, que les catégories qui avaient connu les plus fortes progressions entre 1995 et 1996, voient leurs exigences en la matière légèrement refluer cette année : c'est le cas des employés (- 6 points entre 1996 et 1997, contre + 12 points entre 1995 et 1996), des Franciliens et des habitants de HLM.

¹ Voir Journal Officiel du 1er Janvier 1997, loi n°96-1236 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Tableau 3

Le pourcentage d'individus citant « la réduction de la pollution de l'air »
comme première priorité pour l'Etat dans le domaine de la protection de l'environnement

- Evolution 1995-1997 dans quelques catégories -

Classement par ordre décroissant des réponses de la cinquième colonne.	(en %)				
	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Evolution 1995-1996 (B) - (A)	Evolution 1996-1997 (C) - (B)
Autre inactif (étudiant)	33,2	37,1	48,5	+3,9	+11,4
Ouvrier	29,6	29,0	39,1	-0,6	+10,1
Dispose, dans son foyer, de 10000 à 15000 F/mois	27,6	32,7	42,1	+5,1	+9,4
Dispose, dans son foyer, de moins de 6000 F/Mois .	29,3	30,8	39,9	+1,5	+9,1
Retraité	28,6	31,3	39,4	+2,7	+8,1
Est âgé de moins de 25 ans	26,6	37,2	45,2	+10,6	+8,0
Ne dispose d'aucun diplôme (ou seulement du CEP)	25,4	30,7	38,1	+5,3	+7,4
Diplômé du supérieur	26,5	34,0	41,4	+7,5	+7,4
Ensemble	28,8	35,1	39,2	+6,3	+4,1
Habite en HLM, ILN	29,1	43,4	39,7	+14,1	-3,7
Vit à Paris ou dans l'agglomération parisienne	30,1	47,1	42,1	+17,0	-5,0
Employé.....	30,3	42,5	36,8	+12,2	-5,7

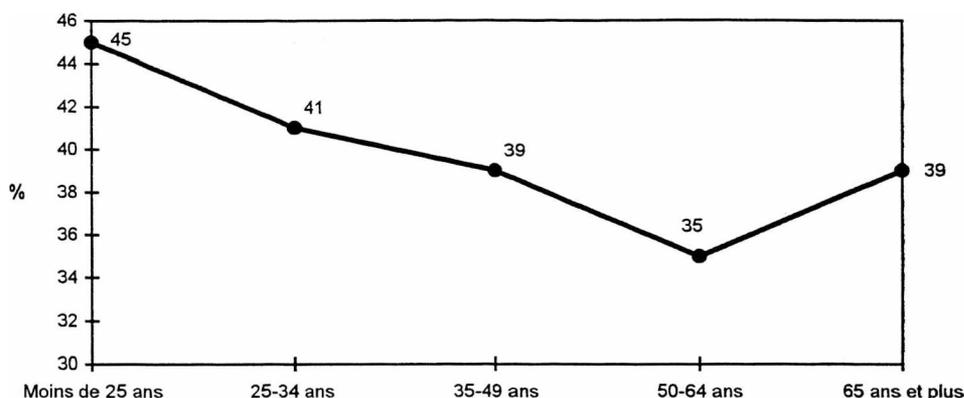
Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

En gras figurent les catégories citant « la réduction de la pollution de l'air » en nombre supérieur à la moyenne.

Si les plus jeunes, on l'a vu, réclament davantage de l'Etat qu'il oeuvre pour la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère, cette demande diminue ensuite tout au long de la vie « active » jusqu'à 65 ans ; au delà, la part d'individus citant cette action remonte un peu (graphique 1).

Graphique 1

Proportion d'individus citant la réduction de la pollution de l'air, en fonction de l'âge
- 1997 -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

La relative baisse d'intérêt à l'égard de la lutte contre la pollution de l'eau affecte l'ensemble de la population. On notera un reflux plus important de cette préoccupation dans les catégories qui, l'an dernier, citaient plus qu'en moyenne cette action (les retraités, les habitants de communes rurales, les propriétaires). Mais, la baisse a également été importante dans des groupes tels que les diplômés du supérieur, les individus disposant de revenus mensuels compris entre 10 000 et 15 000 F, les indépendants et les personnes restant au foyer. De fait, le taux actuel de citations fluctue peu entre les groupes.

Tableau 4

Le pourcentage d'individus citant « la lutte contre la pollution de l'eau »
comme première priorité pour l'Etat dans le domaine de la protection de l'environnement

- Evolution 1995-1997 dans quelques catégories -

Classement par ordre décroissant des réponses de la quatrième colonne.	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Evolution 1995 - 1997
	(A)	(B)	(C)	(C) - (A)
Indépendant	20,7	15,3	10,2	- 10,5
Reste au foyer	18,0	12,8	8,2	- 9,8
Ne dispose d'aucun diplôme (ou seulement du CEP)	20,4	16,0	12,3	- 8,1
Vit dans une agglomération de moins de 2000 hab. ...	21,6	17,3	13,8	- 7,8
Vit en pavillon.....	20,2	16,2	12,8	- 7,4
Retraité	20,4	17,8	13,9	- 6,5
Dispose, dans son foyer, de 10000 à 15000 F/mois..	17,5	16,4	11,2	- 6,3
Diplômé du supérieur	16,3	16,9	11,5	- 4,8
Est âgé de 50 à 64 ans	17,6	17,1	13,4	- 4,2
Ensemble	17,2	13,8	11,9	- 5,3

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les associations de réponses entre première et seconde actions préconisées

Le croisement des actions citées en premier avec celles citées en second (tableau 5) permet de mieux mesurer la prééminence des préoccupations des Français en matière de pollution atmosphérique.

- Quelle que soit l'action citée en premier lieu, c'est toujours la réduction de la pollution de l'air qui est la plus souvent évoquée en seconde réponse (par au moins un quart de la population). C'est le cas par exemple de 35% des individus réclamant en priorité de l'Etat qu'il lutte contre les risques de l'industrie nucléaire ou de ceux qui appellent les pouvoirs publics à agir contre le bruit. Cet effet est, cette année, devenu systématique.
- Par ailleurs, il semble exister, dans les déclarations de nos concitoyens, des liens de plus en plus étroits entre les préoccupations concernant le « patrimoine naturel ». Ainsi, 44% des personnes qui citent en premier lieu la réduction de la pollution de l'air choisissent ensuite la lutte contre la pollution de l'eau. Au total, 43% des individus préconisant prioritairement l'une des deux actions expriment aussi leurs attentes secondes sur l'autre (contre 36% en 1996).

Au delà de ces deux résultats, on peut relever quelques associations spécifiquement sur-représentées :

- 19% des Français privilégiant d'abord la **protection des paysages** appellent ensuite de leurs vœux la **sauvegarde des plantes et des animaux**.
- 20% des partisans de **l'élimination des déchets** réclament en second lieu le **développement de technologies respectueuses de l'environnement**.

Tableau 5

Première et deuxième actions que l'Etat doit mener en priorité
dans le domaine de la protection de l'environnement

(en %)

Première action citée :	Deuxième action citée :								Total (y compris nsp)
	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre la pollution de l'eau	Elimination et tri des déchets	Sauvegarde faune, flore	Lutte contre risques nucléaires	Protection des paysages	Développer nouvelles technologies	Lutte contre le bruit	
La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère ..	-	44,4	13,1	5,4	16,1	4,4	11,6	5,2	100,0
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	38,7	-	18,0	5,9	14,2	6,8	13,3	3,2	100,0
La sauvegarde des plantes et des animaux.....	32,2	29,0	6,3	-	5,2	8,9	11,5	7,0	100,0
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	33,5	14,4	17,1	7,8	14,5	8,4	-	4,2	100,0
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	35,1	18,9	15,1	7,9	-	3,9	16,2	2,7	100,0
L'élimination et le tri des déchets	26,5	19,0	-	10,1	7,0	10,2	20,0	7,2	100,0
La protection des paysages ..	26,1	15,8	6,7	19,3	8,6	-	11,6	11,9	100,0
La lutte contre le bruit	35,0	19,8	9,5	11,7	8,7	11,1	4,4	-	100,0
Ensemble	19,9	27,0	11,8	7,2	11,6	6,0	11,3	5,1	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

2. Les actions auxquelles les Français pensent pouvoir contribuer le plus

Après avoir fait état de leurs priorités en matière d'interventions publiques, les enquêtés étaient amenés à choisir, dans la même liste d'actions en faveur de l'environnement, celle à laquelle ils pensaient pouvoir eux-mêmes contribuer le plus. Bien qu'une modalité de réponse (la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire) ait été, par souci d'harmonisation avec la question précédente, introduite cette année dans la liste soumise aux enquêtés, on observe assez peu d'évolutions par rapport à l'année dernière (tableau 6). Ce sont **l'élimination et le tri des déchets** qui arrivent toujours très nettement en tête, recueillant 41 % des réponses (+ 1 point par rapport à 1996).

Parmi les autres actions proposées, c'est, comme l'an dernier, la participation à la protection des paysages (12%) et à la sauvegarde des plantes et des animaux (11%, - 2 points) qui paraissent ensuite le plus concevable à nos concitoyens. La contribution à la réduction de la pollution de l'air, à la lutte contre le bruit ou encore à la lutte contre la pollution de l'eau ne concernent que 8 à 9% des Français. Enfin, un très petit nombre pense pouvoir participer au développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement (2%) ou encore à la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire (1%).

Tableau 6

Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?

-Début 1997-

Classement par ordre décroissant des réponses de 1997.	(en %)		
	Début 1996 (A)	Début 1997 (B)	Evolution 1996-1997 (B) - (A)
L'élimination et le tri des déchets.....	39,7	40,6	+0,9
La protection des paysages	11,3	11,7	+0,4
La sauvegarde des plantes et des animaux	13,4	11,1	- 2,3
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	8,8	9,4	+0,6
La lutte contre le bruit	9,2	8,9	- 0,3
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs ..	7,4	7,6	+0,2
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	3,1	1,9	- 1,2
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	*	1,4	-
Ne sait pas	7,1	7,4	-
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Cet item n'était pas présent en 1996.

Les catégories les plus aisées pensent davantage pouvoir contribuer au tri des déchets

Les personnes issues de milieu socio-culturel élevé (cadres, diplômés du supérieur) sont, cette année encore, parmi les catégories les plus enclines à se déclarer prêtes au tri des déchets (tableau 7). On note cependant un certain recul de leur position par rapport à l'année dernière (respectivement - 4 et - 5 points). Les personnes de 50 à 64 ans, les Français disposant de revenus confortables (plus de 15 000 F mensuels dans leur foyer), ainsi que les propriétaires de leur logement sont également plus favorables qu'en moyenne à contribuer au tri des déchets.

La plus forte évolution apparaît chez les individus résidant dans des petites communes (2 000 à 20 000 habitants) : 49% (soit 9 points de plus qu'en 1996) pensent pouvoir agir en matière de tri sélectif.

De façon plus générale, on observe cette année une progression plus importante qu'en moyenne de la bonne volonté en matière de tri des déchets chez les individus âgés ou issus de milieux modestes (ouvriers, non-diplômés).

Tableau 7
Pourcentage d'individus estimant pouvoir contribuer
à l'élimination et au tri des déchets pour protéger l'environnement
 - Evolution 1996/1997 dans quelques catégories -

Classement des réponses par ordre décroissant de la deuxième colonne	(en %)		
	Début 1996 (A)	Début 1997 (B)	Evolution 1996-1997 (B) - (A)
Cadre supérieur, profession intermédiaire	54,2	50,4	- 3,8
Vit dans une agglomération de 2000 à 20000 habitants	40,1	49,2	+9,1
Dispose, dans son foyer, de plus de 15000 F/mois.....	47,9	48,7	+0,8
Diplômé du supérieur	50,8	45,9	- 4,9
Est propriétaire de son logement	40,8	45,4	+4,6
Est âgé de 50 à 64 ans	43,1	44,6	+1,5
Vit dans un pavillon	41,8	43,2	+1,4
Ensemble	39,7	40,6	+0,9
Est âgé de 65 ans ou plus	35,0	39,7	+4,7
Ne dispose d'aucun diplôme (ou du CEP)	32,8	37,1	+4,3
Ouvrier	28,4	33,4	+5,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

On pourra enfin noter que les personnes manifestant une plus grande prédisposition au tri des déchets sont, par ailleurs, davantage prêtes à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement, ou encore qu'elles sont plus nombreuses à accepter de payer l'électricité plus cher pour qu'on enterre les lignes à haute tension. Il y a peut-être là la marque d'un plus fort engagement individuel en faveur de la défense de l'environnement.

3 - L'Etat, l'individu : des actions complémentaires

La liste des actions soumise à l'appréciation des enquêtés était donc, cette année, identique pour les deux sujets abordés (attentes vis-à-vis des interventions publiques, possibilités de contributions individuelles). Dans ces conditions, on peut analyser la façon dont **s'articulent** les préoccupations des Français en matière de protection de l'environnement.

A vrai dire, nos concitoyens sérient manifestement les problèmes, distribuant les rôles et les actions à mener entre sphères publique et privée :

- à l'**Etat**, les mesures structurelles larges visant à lutter contre **la pollution des éléments vitaux**, l'air et l'eau ;
- à l'**individu**, l'**élimination** et le **tri quotidien des déchets**.

Au delà de cette distinction, la répartition des rôles est un peu plus discutée. C'est ainsi le cas de tout ce qui concerne **la protection de la nature** (faune, flore, paysage) et la lutte contre le bruit : dans ces domaines, on compte presque autant de personnes jugeant qu'ils relèvent de l'intervention publique (7 à 9%) que d'enquêtés prêts à agir individuellement (9 à 12%).

En revanche, les actions à l'encontre des dangers industriels semblent, pour les Français, ne relever que de **la compétence de l'Etat** : le développement de technologies respectueuses de l'environnement et la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire ne sont pratiquement jamais cités comme relevant de pratiques individuelles (1 à 2% de citations).

L'Etat se voit donc prioritairement attribuer les mesures visant à lutter contre la pollution des éléments vitaux, mais on attend aussi qu'il exerce un rôle **de défense et d'impulsion** : défense contre les risques industriels, impulsion pour le développement de techniques nouvelles.

Tableau 8

Les différentes actions à engager

- Comparaison des citations pour l'Etat et pour les individus -

	(en %)	
	Action prioritaire pour l'Etat	Action à laquelle chacun pense contribuer
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	39 (1)	9 (4)
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs ..	12 (2)	8 (6)
L'élimination et le tri des déchets	8 (6)	41 (1)
La sauvegarde des animaux et des plantes	9 (3)	11 (3)
La protection des paysages	7 (7)	12 (2)
La lutte contre le bruit	7 (8)	9 (5)
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	9 (4)	2 (7)
La lutte contre des risques de l'industrie nucléaire	8 (5)	1 (8)

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Entre parenthèses, figure le rang de la réponse.

Deux éléments essentiels ressortent de l'analyse du croisement des deux questions :

- Quelle que soit leur exigence vis-à-vis de l'Etat, c'est à **l'élimination et au tri des déchets** que les Français se voient toujours le mieux contribuer pour protéger l'environnement (tableau 9). Par exemple, la moitié des individus estimant que l'Etat doit d'abord lutter contre la pollution de l'eau, pensent pouvoir contribuer, à titre personnel, au tri et à l'élimination des déchets.
- On observe néanmoins que, quelle que soit l'action prioritaire attendue de l'Etat, la proportion d'individus prêts à s'investir individuellement dans une action de même type est systématiquement plus élevée qu'en moyenne. Ce phénomène est plus prononcé pour ce qui concerne la protection de la nature (plantes et animaux, paysages) et la lutte contre le bruit.

Tableau 9
Action à laquelle les Français pensent pouvoir contribuer le plus
et action qu'ils estiment prioritaire pour l'Etat

(en %)

Première action citée comme prioritaire pour l'Etat:	Action à laquelle les Français pensent pouvoir contribuer le plus :								Total (y compris nsp)
	Élimination et tri des déchets	Protection des paysages	Sauvegarde faune, flore	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre le bruit	Lutte contre la pollution de l'eau	Développer nouvelles technologies	Lutte contre risques nucléaires	
La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère ..	42,8	11,1	9,2	11,8	7,2	7,2	1,7	1,2	100,0
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	49,7	6,5	9,1	3,9	7,2	13,1	2,2	1,5	100,0
La sauvegarde des plantes et des animaux.....	31,7	10,2	24,0	7,7	11,8	7,1	0	2,2	100,0
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	40,9	12,9	7,7	8,3	7,8	11,0	4,6	0,9	100,0
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	36,9	11,8	10,6	10,4	11,6	6,2	1,8	2,9	100,0
L'élimination et le tri des déchets.....	49,5	14,5	11,5	6,5	6,7	4,5	0,9	0	100,0
La protection des paysages ..	27,0	23,8	14,6	10,3	8,0	3,7	2,8	1,4	100,0
La lutte contre le bruit	32,3	8,2	8,0	10,9	19,9	16,4	2,2	1,3	100,0
Total (y compris ne sait pas)	40,6	11,7	11,1	9,4	8,9	7,6	1,9	1,4	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

B - Les actions individuelles effectuées pour préserver l'environnement

Les Français ont été interrogés, pour la troisième année consécutive, sur leurs **pratiques effectives** en matière de protection de l'environnement. Bien entendu, les réponses ne fournissent pas une mesure exacte des pratiques réelles : il s'agit, en effet, de simples déclarations, susceptibles de ne pas toujours être en phase avec les comportements effectifs. Mais ce type d'informations fournit néanmoins une indication sur les ordres de grandeur de certaines pratiques touchant aux questions environnementales. Comme on dispose désormais de plusieurs points de comparaison dans le temps, il est également possible d'observer les évolutions qui se sont produites (progression ou recul des pratiques).

Cette année, trois types d'actions ont été retenues ; les deux premières ont trait à des pratiques d'achats (produits de l'agriculture biologique, papier recyclé) ; la troisième relève, quant à elle, plutôt d'un mode de comportement (l'utilisation délibérée des transports en commun à la place de la voiture).

Dans chaque cas, on mesurait la fréquence de réalisation de ces actions dans l'année écoulée.

Tableau 10

Pour contribuer à préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous régulièrement, rarement ou jamais, effectué les actions suivantes dans le but de préserver l'environnement ?

(en %)

	L'avez-vous fait ?			Total
	Régulièrement	Rarement	Jamais	
Avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique ?	12,4	27,8	59,8	100,0
Avez-vous acheté du papier recyclé.....	30,4	36,0	33,6	100,0
Avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que la voiture ?	23,1	13,6	63,3	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

1 - Les achats de produits de l'agriculture biologique progressent

Choisir des produits de l'agriculture biologique est, comme cela a déjà été souligné à plusieurs reprises¹, révélateur d'une démarche profonde, d'une préoccupation très forte à l'égard de la nature. Les consommateurs de ce type de produits se veulent, en effet, attentifs aux procédés de culture eux-mêmes : les produits biologiques offrent des garanties sur leur origine, sur leur fabrication et sur leur transformation. Mais les adeptes de ces produits expriment également, avec ce choix, une plus grande exigence pour leur santé et leur hygiène de vie.

12% des Français déclarent avoir régulièrement, au cours de l'année 1996, acheté des produits de l'agriculture biologique et 28%, rarement. Au total, ce ne sont pas moins de 40% de nos concitoyens qui ont effectué au moins une fois ce type d'achat dans l'année écoulée (tableau 11). Ce pourcentage est **en forte progression** (+ 11 points) par rapport à celui de l'an dernier (29%). On observe surtout cette année une hausse importante du nombre d'individus ayant « rarement » effectué de tels achats. Ces « acheteurs occasionnels » vont-ils progressivement se transformer en acheteurs réguliers ? Le suivi de la question dans les prochaines années permettra de mesurer la justesse de cette hypothèse.

Tableau 11

Vous même, au cours des 12 derniers mois,
avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique?

	(en %)			
	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Evolution 1996-1997 (C) - (B)
Régulièrement	9,7	10,3	12,4	+ 2,1
Rarement	21,1	19,0	27,8	+ 8,8
Jamais	69,2	70,7	59,8	- 10,9
Total	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

¹ Voir à ce sujet « *Opinions des Français sur l'environnement et appréciations sur l'eau du robinet* », A. Dufour, Collection des rapports du CREDOC n°162 et Etudes et Travaux de l'IFEN n°6, Octobre 1995. Voir aussi « *Les opinions des Français sur l'environnement et sur la forêt* », déjà cité.

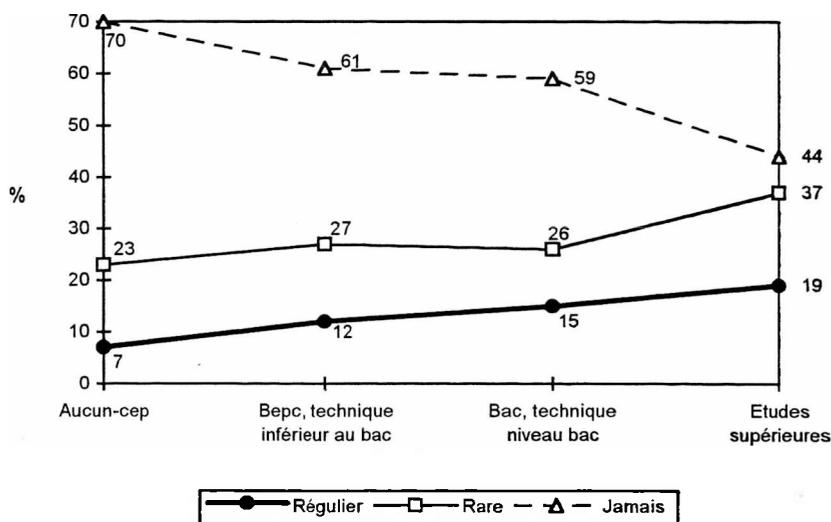
Les achats de produits « bio » sont plus fréquents dans les milieux socio-culturels élevés

C'est chez les personnes de milieu socio-culturel favorisé que l'achat de produits de l'agriculture biologique est le plus répandu. On peut probablement en partie rattacher ce résultat au fait que ces produits sont plus chers que des produits ordinaires ou, du moins, ont l'image de produits plus coûteux. Mais on sait également que les individus de milieu socio-culturel élevé et financièrement aisés expriment globalement un plus grand intérêt pour l'environnement et qu'ils se montrent plus actifs dans ce domaine.

L'effet du diplôme, en particulier, est toujours très marqué (graphique 2) : 19% des diplômés d'études supérieures déclarent avoir, dans l'année écoulée, acheté régulièrement des produits de l'agriculture biologique, soit 12 points de plus que les individus ne disposant d'aucun diplôme (ou seulement du CEP). De façon globale, 56% des diplômés du supérieur ont acheté au moins un produit « bio » au cours de l'année 1996, contre 30% des non-diplômés.

Graphique 2

L'assiduité à l'achat de produits de l'agriculture biologique, suivant le niveau de diplôme des enquêtés - 1997 -

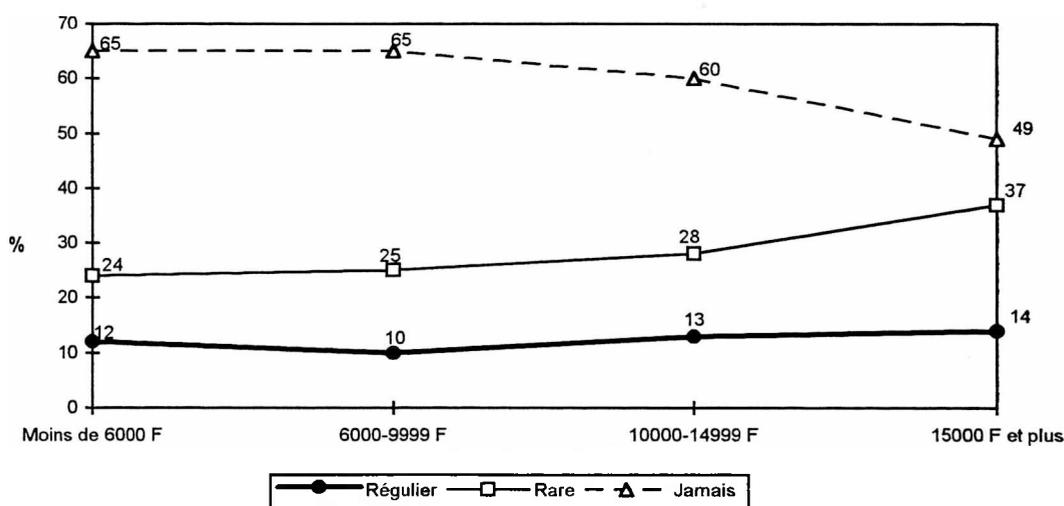


Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

De la même manière, plus le revenu mensuel du foyer est élevé, plus la proportion d'individus déclarant avoir acheté (rarement ou régulièrement) des produits de l'agriculture biologique augmente : elle passe de 36% chez les personnes disposant de moins de 6 000 F mensuels à 51% chez celles qui bénéficient de plus de 15 000 F (graphique 3).

Graphique 3

L'assiduité à l'achat de produits de l'agriculture biologique, suivant le revenu mensuel du foyer - 1997 -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Enfin, une majorité de cadres supérieurs et de professions intermédiaires (55%) ont acheté au moins une fois des produits de l'agriculture biologique au cours de l'année 1996 ; 19% l'ont même fait régulièrement (tableau 12).

On notera aussi que l'achat de tels produits est un peu plus fréquent dans la tranche des 50-64 ans. En revanche, une très grande partie des ouvriers, des personnes de plus de 65 ans et des jeunes de moins de 25 ans n'ont jamais effectué ce type d'achat.

Tableau 12
L'assiduité à l'achat de produits de l'agriculture biologique (1997)
 - Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

	(en %)			
	Régulier	Rare	Jamais	Total
• Sexe				
Homme	9,9	27,0	63,1	100,0
Femme	14,7	28,4	56,9	100,0
• Profession exercée				
Indépendant (1)	13,3	25,4	61,3	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire	18,9	36,2	44,9	100,0
Employé	14,1	30,9	54,9	100,0
Ouvrier.....	5,0	20,5	74,5	100,0
Reste au foyer.....	9,3	28,0	62,7	100,0
Retraité.....	13,2	25,2	61,6	100,0
Autre inactif (2)	11,9	25,5	62,6	100,0
• Age				
Moins de 25 ans	8,5	22,1	69,4	100,0
25-34 ans	13,0	26,7	60,3	100,0
35-49 ans	11,6	32,1	56,3	100,0
50-64 ans	16,8	30,8	52,4	100,0
65 ans et plus	10,9	23,8	65,3	100,0
Ensemble	12,4	27,8	59,8	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

Quelques-unes des attitudes des acheteurs assidus de produits biologiques

Les adeptes des produits biologiques ont une plus forte sensibilité écologique que la moyenne : 8% font partie d'une association de défense de l'environnement (contre 3% en moyenne dans l'ensemble de la population). Cette sensibilité se traduit également par trois types d'attitudes spécifiques (tableau 13) :

- Ils se déclarent plus assidus à effectuer d'autres actions permettant de préserver la nature (achat de papier recyclé, utilisation des transports en commun en remplacement de la voiture).
- Ils sont davantage prêts à faire certains efforts pour protéger l'environnement (accepter un niveau de vie plus faible, moins de confort), y compris des sacrifices financiers (payer plus cher certains produits).
- Enfin, ils semblent mieux informés qu'en moyenne de ce qui contribue à l'effet de serre.

Tableau 13

Quelques attitudes et opinions sur-représentées chez les personnes qui ont régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique au cours des 12 derniers mois
(12% de la population)

	(en %)	
A régulièrement, depuis un an, acheté du papier recyclé.....	62	+32
Pense que les voitures contribuent beaucoup à l'effet de serre	69	+15
Est prêt à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement.....	49	+15
Est prêt à payer 10% plus cher des produits préservant l'environnement.....	66	+14
Est prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement.....	54	+13
Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement....	39	+11
A régulièrement, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture	33	+10
Fait partie d'une association de défense de l'environnement.....	8	+5

Source : CREDOC-EDF-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 62% des personnes qui, depuis un an, ont régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique, ont également régulièrement acheté du papier recyclé, soit 32 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Les évolutions entre 1996 et 1997

La sensible augmentation annuelle du nombre d'acheteurs déclarés de produits « bios » permet d'analyser les groupes qui ont le plus progressé sur le sujet (tableau 14) :

- Les employés et les jeunes de 25 à 34 ans, qui manifestaient l'an dernier une certaine résistance relative à l'achat régulier ont, cette année, comblé leur retard. La part d'acheteurs réguliers a augmenté chez eux de 5 à 6 points.
- Les femmes actives, déjà plus enclines en 1996 à l'assiduité à cette pratique, y sont encore plus nombreuses cette année (+ 6 points), tout comme les diplômés du supérieur et les cadres.

Tableau 14

Pourcentage d'individus déclarant avoir « régulièrement »
acheté sur 12 mois des produits de l'agriculture biologique

- Evolution 1996/1997 dans quelques catégories -

	(en %)		
	Début 1996 (A)	Début 1997 (B)	Evolution 1996-1997 (B) - (A)
Femme active.....	12,2	18,2	+6,0
Employé.....	8,2	14,1	+5,9
Est âgé de 25 à 34 ans.....	8,0	13,0	+5,0
Diplômé du supérieur.....	15,5	19,3	+3,8
Cadre supérieur, profession intermédiaire.....	15,1	18,9	+3,8
Ensemble.....	10,3	12,4	+2,1

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Mais les plus fortes hausses concernent surtout les acheteurs occasionnels (+ 9 points en un an). La progression de cette pratique apparaît plus importante qu'en moyenne chez les personnes de milieu socio-culturel élevé (+ 13 points pour les diplômés du supérieur), disposant de revenus confortables (+ 14 points pour ceux disposant de plus de 15 000 F mensuels dans leur foyer). Les Français âgés de 35 à 65 ans sont également devenus plus souvent des « acheteurs occasionnels » (tableau 15).

Tableau 15

Pourcentage d'individus déclarant avoir « rarement »
acheté sur 12 mois des produits de l'agriculture biologique

- Evolution 1996/1997 dans quelques catégories -

	(en %)		
	Début 1996 (A)	Début 1997 (B)	Evolution 1996-1997 (B) - (A)
Revenus mensuels du foyer supérieurs à 15 000F	23,0	37,1	+14,1
Est âgé de 35 à 49 ans.....	18,9	32,1	+13,2
Diplômé d'études supérieures.....	23,9	37,0	+13,1
Est âgé de 50 à 64 ans.....	18,2	30,8	+12,6
Ensemble.....	19,0	27,8	+8,8

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

2 - L'achat de papier recyclé : de plus en plus d'acheteurs occasionnels

30% de nos concitoyens déclarent avoir régulièrement acheté du papier recyclé, au cours de l'année 1996, et 36% l'auraient fait de manière occasionnelle. Au total, deux Français sur trois se sont procurés au moins une fois ce type de produit l'an dernier, soit une progression annuelle de 10 points. La hausse est due exclusivement à la forte montée du nombre d'acheteurs occasionnels.

Tableau 16

Vous même, au cours des 12 derniers mois,
avez-vous acheté du papier recyclé?

	(en %)		
	Début 1995 (A)	Début 1997 (B)	Evolution 1995-1997 (B) - (A)
Régulièrement.....	30,1	30,4	+0,3
Rarement.....	25,8	36,0	+10,2
Jamais.....	44,1	33,6	-10,5
Total.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Ici encore, ce sont les personnes appartenant à un milieu socio-culturel élevé qui sont les plus nombreuses à acheter régulièrement ce type de papier (tableau 17) : c'est le cas de 40% des cadres et de 39% des diplômés d'études supérieures. Mais n'est-ce pas parce qu'ils achètent plus de papier tout court ? En tout état de cause, ce sont 80% des diplômés d'études supérieures qui ont fait au moins une fois ce type d'acquisition au cours de l'année (+ 14 points par rapport à la moyenne, cf. graphique 4).

Parallèlement, 48% des personnes ne disposant d'aucun diplôme (ou seulement du CEP) n'ont jamais effectué ce type d'achat. De fait, les ouvriers, les retraités et les plus de 65 ans sont également les moins assidus à cette pratique.

Tableau 17

L'assiduité à l'achat de papier recyclé (1997)

- Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

	(en %)			
	Régulier	Rare	Jamais	Total
• Sexe				
Homme	26,8	36,6	36,6	100,0
Femme	33,5	35,5	31,0	100,0
• Profession exercée				
Indépendant (1)	29,9	35,1	35,0	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire	39,7	41,4	18,9	100,0
Employé	33,0	40,2	26,8	100,0
Ouvrier	25,0	30,6	44,5	100,0
Reste au foyer	33,8	32,8	33,4	100,0
Retraité	22,4	33,5	44,1	100,0
Autre inactif (2)	32,2	41,3	26,5	100,0
• Age				
Moins de 25 ans	31,4	38,2	30,4	100,0
25-34 ans	33,4	37,2	29,4	100,0
35-49 ans	32,5	37,7	29,8	100,0
50-64 ans	35,4	33,3	31,3	100,0
65 ans et plus	17,8	34,0	48,2	100,0
• Revenus				
Moins de 6000 F/mois	26,0	33,6	40,4	100,0
6000-9999 F	30,1	33,6	35,7	100,0
10000-14999 F	30,7	34,9	33,7	100,0
15000 F et plus	36,8	38,3	24,9	100,0
Ensemble	30,4	36,0	33,6	100,0

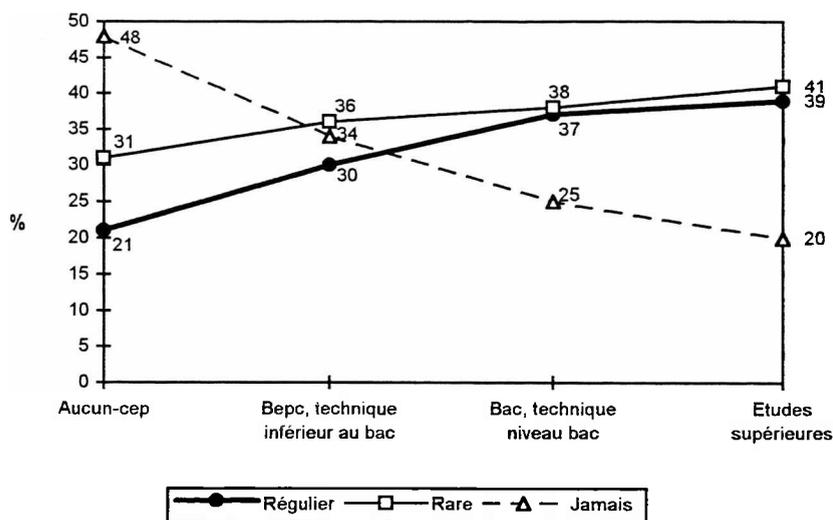
Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

Graphique 4

L'assiduité à l'achat de papier recyclé,
suivant le niveau de diplôme des enquêtés
- 1997 -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

L'achat « régulier » de papier recyclé correspond à une plus grande implication dans la protection de l'environnement, comme le sont l'achat de produits de l'agriculture biologique ou l'utilisation délibérée des transports en commun à la place de la voiture.

Tableau 18

Quelques attitudes et opinions sur-représentées chez les personnes qui ont
« régulièrement » acheté du papier recyclé au cours des 12 derniers mois

(30% de la population)

	(en %)	
A régulièrement, depuis un an, acheté des produits de l'agriculture biologique....	25	+13
Pense que les voitures contribuent beaucoup à l'effet de serre	64	+10
Est prêt à payer 10% plus cher des produits préservant l'environnement.....	62	+10
Est prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement	49	+8
A régulièrement, depuis un an, utilisé les transports en commun plutôt que la voiture	29	+6

Source : CREDOC-EDF-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Exemple de lecture : 25% des individus qui, depuis un an, ont régulièrement acheté du papier recyclé ont également régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique, soit 13 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Signalons enfin que la forte hausse du nombre des acheteurs occasionnels a touché toutes les catégories d'individus¹. La progression a été encore plus importante chez les employés (+ 15 points, contre + 10 en moyenne).

¹ Voir en annexe 3 le tableau récapitulatif des évolutions.

3 - L'utilisation délibérée des transports collectifs au détriment de la voiture

Outre les achats de produits à vocation plus ou moins écologique, le comportement des automobilistes face aux problèmes d'environnement est un bon indicateur de leur implication en la matière.

Six de nos concitoyens sur dix (63% exactement) déclarent n'avoir jamais, au cours de l'année 1996, utilisé délibérément les transports en commun à la place de la voiture pour un motif écologique (tableau 19). Il reste que 37% disent l'avoir fait, de manière régulière (23%) ou ponctuelle (14%).

On constate cette année une **sensible augmentation** du nombre de personnes faisant état d'un « renoncement » ponctuel à l'automobile (+ 8 points en un an). Cette hausse, qui accompagne la progression des déclarations d'achat de certains produits « écologiques », est le signe qu'un **certain changement est en train de s'opérer dans l'état d'esprit des Français**. La survenue répétée -et relayée par la presse- de plusieurs pics de pollution atmosphérique a très certainement joué un rôle important dans cette prise de conscience.

Tableau 19

Vous même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous délibérément utilisé, pour vos déplacements de tous les jours, les transports en commun plutôt que la voiture?

	(en %)			
	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Evolution 1996-1997 (C) - (B)
Régulièrement	18,5	17,9	23,1	+5,2
Rarement	9,8	10,5	13,6	+3,1
Jamais	71,7	71,6	63,3	-8,3
Total	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les « automobilistes » sont plus réticents qu'en moyenne à abandonner leur voiture pour des motifs écologiques

La question, posée à l'ensemble des Français, n'a évidemment pas la même signification pour les « vrais » utilisateurs de l'automobile, et pour ceux qui ne sont pas eux-mêmes possesseurs de voiture. Même si ces derniers ont pu être confrontés à l'alternative « déplacement en voiture en tant que passager » ou « choix des transports collectifs », ce n'est pas à eux que revient *in fine* la décision d'utilisation du véhicule.

Nous retiendrons donc comme « **automobilistes** » les personnes qui, d'une part ont l'**usage d'une voiture**, et d'autre part, ont **conduit personnellement** au cours des douze derniers mois. Ils représentent 73% de la population. Les analyses suivantes portent strictement sur ce groupe.

Au total, pour contribuer à préserver l'environnement, 14% des automobilistes déclarent avoir, dans l'année écoulée, remplacé de façon délibérée et régulière leur voiture par les transports collectifs pour les déplacements de tous les jours (tableau 20). Cette proportion est donc nettement moins élevée que celle enregistrée dans l'ensemble de la population (23%). Elle connaît, cependant, elle aussi, une progression par rapport à 1996 : + 3 points en un an, nous le verrons plus loin (tableau 23).

Tableau 20

Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous régulièrement, rarement ou jamais, délibérément utilisé, pour vos déplacements de tous les jours, les transports en commun plutôt que la voiture ?
- 1997 -

	(en %)		
	Ensemble des Français	Personnes disposant d'une voiture	Personnes disposant d'une voiture et ayant conduit depuis un an
Régulièrement.....	23,1	15,9	14,0
Rarement.....	13,6	14,9	15,0
Jamais.....	63,3	69,2	71,0
Total.....	100,0	100,0	100,0
	<i>(effectifs)</i>	<i>(2005)</i>	<i>(1622)</i>
		<i>(1622)</i>	<i>(1462)</i>

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Des variations suivant les caractéristiques socio-démographiques

Ce sont les jeunes de moins de 25 ans (25%) et les étudiants (39%) qui figurent aux premières places du palmarès des automobilistes les plus « engagés » dans la protection de l'environnement (tableau 21). Mais, comme l'hypothèse a déjà été énoncée voici un an, leur perception de l'automobile est peut-être moins « utilitariste » et certainement moins liée à des besoins impératifs de déplacements quotidiens.

Les cadres, ainsi que les diplômés du Bac ou du supérieur (19%, graphique 5), déclarent aussi relativement plus prendre régulièrement ou ponctuellement les transports en commun à la place de la voiture dans un souci écologique. Cette attitude se rapporte, en fait, à la plus forte sensibilité « environnementale » des Français appartenant aux milieux aisés. Mais, dans ce cas, l'effet « culturel » est plus net que l'effet « revenu ».

Tableau 21

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant quelques caractéristiques socio-démographiques (1997)

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -

(en %)

	Régulier	Rare	Jamais	Total
• Sexe				
Homme.....	12,2	15,0	72,8	100,0
Femme.....	16,2	15,1	68,7	100,0
• Profession exercée				
Indépendant (1).....	5,1*	9,6*	85,3	100,0
Cadre supérieur, profession intermédiaire ...	17,3	22,7	60,0	100,0
Employé.....	15,6	13,9	70,5	100,0
Ouvrier.....	5,4*	9,7*	84,9	100,0
Reste au foyer.....	10,7*	15,2*	74,1	100,0
Retraité.....	16,1	14,0	70,0	100,0
Autre inactif(2).....	38,7	18,0*	43,3	100,0
• Age				
Moins de 25 ans.....	24,6	9,2	66,3	100,0
25-34 ans.....	11,8	16,4	71,8	100,0
35-49 ans.....	9,8	17,3	72,9	100,0
50-64 ans.....	16,3	13,9	69,8	100,0
65 ans et plus.....	13,8	14,8	71,4	100,0
• Revenus				
Moins de 6000 F/mois.....	13,8	13,4	72,8	100,0
6000-9999 F.....	10,9	11,7	76,8	100,0
10000-14999 F.....	13,2	14,2	72,3	100,0
15000 F et plus.....	15,4	17,7	66,9	100,0
Ensemble.....	14,0	15,0	71,0	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

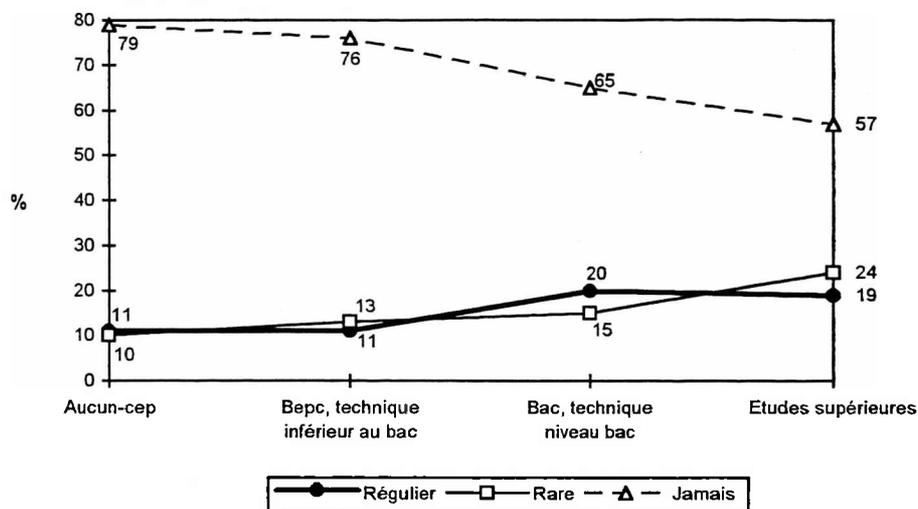
(2) Etudiant essentiellement

* effectifs faibles

Graphique 5

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant le niveau de diplôme des enquêtés (1997)

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

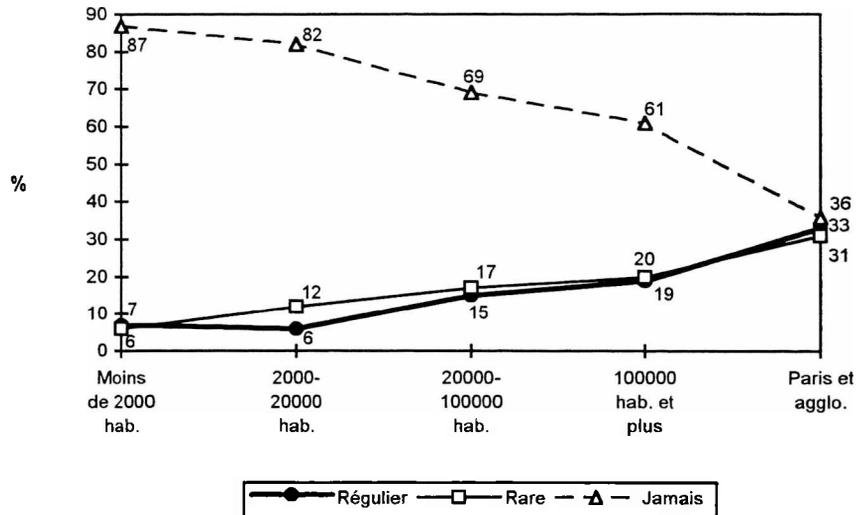
L'influence de la taille d'agglomération et de la zone d'habitation

Le facteur le plus déterminant sur le comportement des automobilistes demeure le **lieu d'habitation** : 87% des automobilistes résidant dans des communes rurales (moins de 2000 habitants) n'ont jamais, au cours de l'année écoulée, utilisé de façon délibérée les transports en commun (contre 71% en moyenne). Ensuite, plus la taille d'agglomération de résidence s'élève, plus s'accroît l'utilisation (fréquente ou occasionnelle) des transports en commun dans un but de protection de l'environnement (graphique 6) : à Paris et dans son agglomération, un tiers des automobilistes ont régulièrement procédé au choix délibéré des transports collectifs ; 31% l'ont fait plus rarement.

Graphique 6

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant la taille d'agglomération (1997)

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Les personnes vivant **en ville (ou en centre ville)** sont évidemment plus enclines à faire jouer l'alternance entre voiture et transports en commun. Le **type de logement** occupé (très lié à la zone d'habitation¹) joue aussi un rôle non négligeable dans la substitution des transports collectifs à la voiture : 77% des habitants de pavillon n'ont jamais, dans le but de protéger l'environnement, abandonné leur voiture pour utiliser le réseau de transports en commun.

Tableau 22

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant la zone de résidence et le type de logement

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -

	(en %)			
	Régulier	Rare	Jamais	Total
• Type de logement				
Pavillon	10,1	12,7	77,2	100,0
HLM, ILN.....	17,2	16,7	66,1	100,0
Autre immeuble.....	25,3	21,9	52,8	100,0
• Zone d'habitation				
Ville, centre ville.....	21,6	19,5	59,0	100,0
Périphérie, banlieue.....	14,8	21,1	64,2	100,0
Village, bourg, habitat dispersé.....	6,5	7,5	86,0	100,0
Ensemble.....	14,0	15,0	71,0	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

¹ 90% des personnes vivant dans un village, un bourg ou en habitat dispersé habitent dans un pavillon.

Il va sans dire que tous ces résultats sont directement liés à deux phénomènes :

- **Le « risque de pollution ressenti »** : il est clair que plus on réside en habitat urbain ou suburbain, plus le danger de pics de pollution atmosphérique est important.
- **Les infrastructures existantes** : dans les grosses agglomérations et en centre ville, il est plus facile de trouver des moyens de transport en substitution à la voiture. Les habitants des zones rurales sont, quant à eux, par la force des choses, plus étroitement dépendants de leur seul moyen de déplacement.

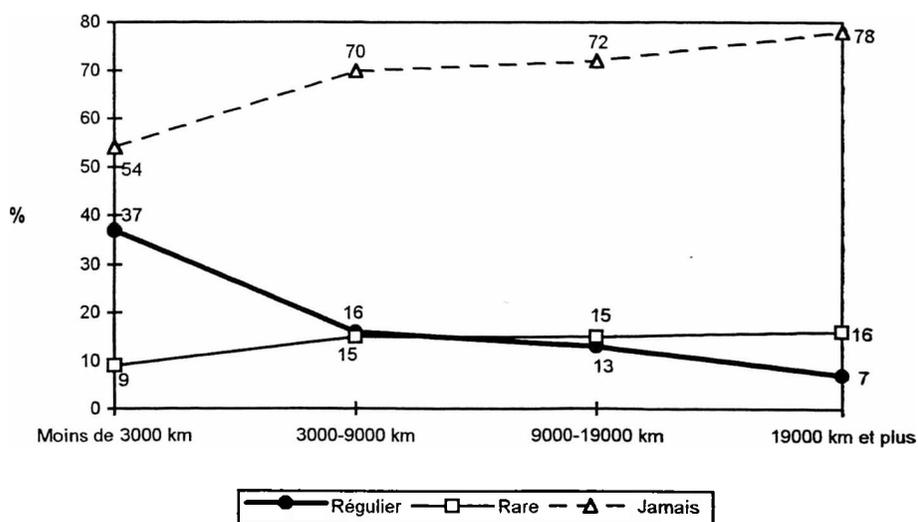
La fréquence d'utilisation du véhicule

Enfin, l'utilisation délibérée des transports en commun apparaît très liée à la fréquence du recours à la voiture. Les automobilistes roulant peu dans l'année (moins de 3000 kilomètres) sont plus nombreux (46%) à avoir, dans les douze derniers mois, relégué au moins une fois leur voiture au garage au profit des transports collectifs. Plus le nombre de kilomètres parcourus annuellement est important, moins fréquentes apparaissent les éventuelles substitutions : 78% des conducteurs effectuant plus de 19 000 km par an n'ont jamais, dans l'année, effectué un tel choix volontaire (graphique 7).

Graphique 7

L'utilisation délibérée des transports en commun de préférence à la voiture pour les déplacements quotidiens, suivant le nombre de kilomètres parcourus

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -



Source : CREDOC-IIFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1997.

Finalement, on retrouve ici les deux types de freins « objectifs » à l'utilisation « militante » des transports en commun :

- Les difficultés peuvent d'abord venir de l'absence de structures collectives suffisantes : les personnes vivant de façon isolée, en dehors des grands centres urbains, ne sont pas, en réalité, en situation de toujours pouvoir faire un choix réel entre voiture et transports collectifs.
- Ensuite, les plus gros utilisateurs de l'automobile, ceux qui parcourent un grand nombre de kilomètres dans l'année, semblent les moins prêts à renoncer à leur véhicule pour des raisons écologiques : l'abandon ponctuel de la voiture représente pour eux une rupture encore trop forte avec leur mode de vie habituel.

Une substitution de plus en plus fréquente aussi chez les automobilistes

Il reste que même chez les automobilistes, l'idée « écologique » d'abandonner son véhicule au profit des transports en commun fait son chemin : au début 1997, 29% des automobilistes déclarent s'y être prêtés, contre 23% en 1996 et 22% en 1995 (tableau 23). La part des « substitutions régulières » a augmenté de 3 points entre 1996 et 1997, de même que celles des « substitutions plus occasionnelles ». Il semble donc bien qu'il y ait là un début de processus de prise de conscience des conducteurs sur les nuisances occasionnées par l'automobile.

Tableau 23

Vous même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous délibérément utilisé, pour vos déplacements de tous les jours, les transports en commun plutôt que la voiture?

- Champ : personnes disposant d'une voiture et ayant conduit personnellement au cours des 12 derniers mois -

	(en %)			
	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Evolution 1996-1997 (C) - (B)
Régulièrement	11,3	11,3	14,0	+2,7
Rarement	11,1	12,1	15,0	+2,9
Jamais	77,6	76,6	71,0	-5,6
Total	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

La progression n'est cependant pas de même ampleur dans toutes les catégories de population (tableau 24). Les étudiants, ainsi que les « petits » conducteurs, figurent maintenant parmi les catégories les plus assidues aux transports en commun (+ 16 points environ en un an). En contrepartie, ils ont fait ce geste de façon moins souvent occasionnelle (- 4 à - 6 points, tableau 25). Une partie de ces individus sont donc passés d'un recours rare à une utilisation plus régulière des transports collectifs, dans un but écologique.

Les habitants des grosses agglomérations (plus de 100 000 habitants, hors agglomération parisienne) sont maintenant plus nombreux que la moyenne à déclarer faire une utilisation fréquente des transports collectifs pour protéger l'environnement.

Mais, si certaines catégories ont fortement accru la régularité de leur recours aux transports collectifs, d'autres l'ont plutôt réduit. C'est, par exemple, le cas des retraités et des personnes âgées de plus de 65 ans, des individus vivant dans des communes de 2 000 à 20 000 habitants, et des gros « conducteurs » (plus de 19 000 kms effectués par an).

Tableau 24

Pourcentage d'individus déclarant avoir régulièrement fait le choix d'utiliser les transports en commun à la place de la voiture, les douze derniers mois
- Evolution 1996/1997 dans quelques catégories d'automobilistes -

Classement par ordre décroissant des réponses de la troisième colonne	(en %)		
	Début 1996 (A)	Début 1997 (B)	Evolution 1996-1997 (B) - (A)
A effectué moins de 3000 kms dans l'année	19,7	36,7	+17,0
Autre inactif (étudiant)	22,4	38,7	+16,3
Est âgé de moins de 25 ans	16,2	24,6	+8,4
Vit dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors Paris et Région Parisienne)	12,8	19,2	+6,4
Ensemble des automobilistes	11,3	14,0	+2,7
Dispose dans son foyer de plus de 15000 F/mois	14,5	15,4	+0,9
A effectué plus de 19 000 kms dans l'année	7,4	6,7	-0,7
Retraité.....	17,0	16,1	-0,9
Est âgé de 65 ans ou plus	17,7	13,8	-3,9
Vit dans une agglomération de 2000 à 20000 habitants ..	10,4	5,9	-4,5

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

On note enfin que les cadres, les diplômés du supérieur, les habitants de Paris et de son agglomération ont, pour une partie d'entre eux, « commencé » à tenter des substitutions « voiture - transport en commun » : plus nombreux par rapport à l'an dernier sont ceux qui l'ont fait « rarement » (tableau 25).

Tableau 25

Pourcentage d'individus déclarant avoir **rarement** fait le choix d'utiliser les transports en commun à la place de la voiture, les douze derniers mois
- Evolution 1996/1997 dans quelques catégories d'automobilistes -

	(en %)		
	Début 1996 (A)	Début 1997 (B)	Evolution 1996-1997 (B) - (A)
Vit à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	15,8	30,5	+14,7
Cadre supérieur et profession intermédiaire.....	12,3	22,7	+10,4
Diplômé du supérieur.....	16,4	24,1	+7,7
Est âgé de 35 à 49 ans.....	10,1	17,3	+7,2
Vit en périphérie, banlieue.....	15,3	21,1	+5,8
Ensemble des automobilistes.....	12,1	15,0	+2,9
Vit dans une agglomération de moins de 2000 habitants.	7,3	6,1	- 1,2
Ouvrier.....	11,9	9,7	- 2,2
A effectué moins de 3000 kms dans l'année.....	12,8	9,1	- 3,7
Est âgé de moins de 25 ans.....	14,7	9,2	- 5,5

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Annexe 1

Actions à mener en priorité par l'Etat dans le domaine de l'environnement

(rappel des résultats de 1994 à 1997)

Annexe 1

Actions prioritaires pour lutter contre la dégradation de l'environnement

Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?

- Résultats 1994 à 1997 -

(en %)

Classement par ordre décroissant du cumul des 2 réponses du début 1997	Début 1994			Début 1995			Début 1996			Début 1997		
	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2	Rép. 1	Rép. 2	Cumul 1 + 2
La réduction de la pollution de l'air [et]* de l'atmosphère	30,1	16,5	46,6	28,8	16,6	45,4	35,1	18,5	53,6	39,2	19,9	59,1
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs ...	16,4	25,4	41,8	17,2	25,1	42,3	13,8	24,1	37,9	11,9	27,0	38,9
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	7,0	8,4	15,4	8,4	8,3	16,7	6,5	8,7	15,2	8,7	11,3	20,0
L'élimination et le tri des déchets**	14,4	21,1	35,5	12,9	19,5	32,4	10,9	19,2	30,1	8,1	11,8	19,9
La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire ***	8,1	10,2	18,3	8,3	11,0	19,3	9,1	11,1	20,2	8,3	11,6	19,9
La sauvegarde des plantes et des animaux	10,9	8,9	19,8	8,4	8,5	16,9	9,9	8,1	18,0	9,3	7,2	16,5
La protection des paysages	7,3	5,0	12,3	8,3	5,5	13,8	8,0	5,1	13,1	7,4	6,0	13,4
La lutte contre le bruit	5,7	4,3	10,0	7,7	5,4	13,1	6,6	4,9	11,5	7,0	5,1	12,1
Ne sait pas	0,1	0,2	-	-	0,1	-	0,1	0,3	-	0,1	0,1	-
Total	100,0	100,0	-									

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Au début 1996, [et] a remplacé [ou] utilisé auparavant.

** De 1994 à 1996, la formulation était la suivante : « l'élimination des déchets industriels »

*** De 1994 à 1996, la formulation était la suivante : « la prévention des risques de l'industrie nucléaire »

Annexe 2

Les préoccupations des Français

(rappel des résultats de 1991 à 1997)

Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?*

- Sommation des deux réponses chaque année -

(en %)

(Réponses classées par ordre décroissant des citations du début 1997)	Début 1991	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995	Début 1996	Début 1997
• Le chômage.....	27,4	38,1	43,8	52,2	49,0	52,5	52,5
• Les maladies graves	27,7	28,1	28,9	26,2	30,5	29,2	26,1
• La pauvreté en France	16,3	15,6	20,2	22,4	28,2	24,9	25,3
• La violence et l'insécurité.....	23,0	20,1	15,5	20,2	21,9	17,8	25,3
• La drogue	37,2	33,6	29,7	28,4	20,6	23,6	21,8
• La pauvreté dans le monde.....	14,5	17,7	18,6	16,4	16,5	17,6	16,4
• L'immigration.....	16,5	15,9	13,9	13,9	13,9	13,3	13,0
• La dégradation de l'environnement	12,0	12,1	10,9	8,1	7,1	7,9	7,6
• Les tensions internationales	15,8	9,0	8,7	7,2	6,8	4,3	4,7
• Les conflits sociaux	3,7	3,5	3,1	2,6	3,5	6,7	4,6
• L'Europe.....	5,7	6,1	6,4	2,0	1,7	2,0	2,6

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Cette question n'est pas financée par l'IFEN

Annexe 3

Proportion d'individus ayant « rarement » acheté du papier recyclé

(évolution 1995-1997 dans quelques catégories)

Tableau
Proportion d'individus déclarant avoir « rarement »
acheté du papier recyclé au cours des 12 derniers mois

- Evolution 1995/1997 dans quelques catégories -

	Début 1995	Début 1997	Evolution 1995-1997 (B) - (A)
	(A)	(B)	(B) - (A)
(en %)			
• Sexe			
Homme	28,2	36,6	+8,4
Femme.....	23,6	35,5	+11,9
• Profession exercée			
Indépendant (1).....	25,5	35,1	+9,6
Cadre supérieur, profession intermédiaire	33,7	41,4	+7,7
Employé	25,1	40,2	+15,1
Ouvrier	24,5	30,6	+6,1
Reste au foyer	21,1	32,8	+11,7
Retraité	21,2	33,5	+12,3
Autre inactif(2).....	33,4	41,3	+7,9
• Age			
Moins de 25 ans.....	27,8	38,3	+10,5
25-34 ans	27,7	37,2	+9,5
35-49 ans	27,1	37,7	+10,6
50-64 ans	24,1	33,3	+9,2
65 ans et plus	22,2	34,0	+11,8
• Diplôme			
Aucun, CEP	19,4	31,0	+11,6
BEPC, dip. technique inférieur au BAC	26,3	36,3	+10,0
BAC,diplôme technique niveau BAC.....	30,2	37,6	+7,4
Supérieur	32,4	41,4	+9,0
• Revenus			
Moins de 6000 F/mois	21,0	33,5	+12,5
6000-9999 F	24,4	33,6	+9,2
10000-14999 F	27,6	34,9	+7,3
15000 F et plus.....	27,6	38,3	+10,7
Ensemble	25,8	36,0	+10,2

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement

Annexe 4

Questions posées à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

**Vague de début 1997 de l'enquête
« Conditions de vie et Aspirations des Français »**

- Tri à plat des résultats -

F3 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?
(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)

	1ère réponse citée	2ème réponse citée
. La protection des paysages	7,4	6,0
. La sauvegarde des plantes et des animaux	9,3	7,2
. La lutte contre le bruit	7,0	5,1
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	39,2	19,9
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	11,9	27,0
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	8,3	11,6
. L'élimination et le tri des déchets	8,1	11,8
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	8,7	11,3
. Ne sait pas.....	0,1	0,1

F4 - Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

. La protection des paysages	11,7
. La sauvegarde des plantes et des animaux	11,1
. La lutte contre le bruit	8,9
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	9,4
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs.....	7,6
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire.....	1,4
. L'élimination et le tri des déchets	40,6
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	1,9
. Ne sait pas	7,4

F8 - Pour contribuer à préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous régulièrement, rarement ou jamais, effectué les actions suivantes dans le but de préserver l'environnement ?
(Citez un à un - une réponse par ligne - présentez la liste)

	L'avez-vous fait ?		
	Régulière- ment	Rarement	Jamais
a) Avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique ?	12,4	27,8	59,8
b) Avez-vous acheté du papier recyclé (papier à lettre, cahier ...) ?	30,4	36,0	33,6
c) Avez-vous, pour vos déplacements de tous les jours, délibérément utilisé les transports en commun plutôt que la voiture ?	23,1	13,6	63,3

